

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 2

Artikel: Histoire de la pédagogie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui forment la matière des morceaux de lecture ? Après l'exercice intuitif vient immédiatement la lecture du morceau.

Mais continuons. Un devoir domestique termine chaque leçon du vocabulaire. M. Jeanneret place sous les yeux de l'enfant trois colonnes de mots se rattachant encore aux dépendances de la maison : parmi ces mots je remarque *noyer, feu, croix, voix, anneau*, etc. Il nous est difficile de découvrir le rapport de ces mots avec la matière de la leçon.

Il demande que l'élève copie et apprenne ces mots, qu'en outre il les épelle en les mettant au pluriel et qu'il construise une courte phrase sur chacun d'eux.

Le choix des mots qui suit nous paraît excellent au point de vue grammatical en ce que chacun offre une application à la règle : ce sont des mots en *au, eau, s, x, z*. Mais offrent-ils tous quelque rapport naturel avec l'objet de la leçon de choses ?

Ces exercices bien dirigés habitueront les enfants à orthographier correctement les mots et à construire des phrases ; de sorte qu'ils peuvent avoir leur utilité. Personne ne saurait le contester ; mais on peut tirer avec moins de peine, avec moins d'efforts les mêmes fruits directement des morceaux du livre de lecture. L'auteur aurait dû plutôt nous donner un guide du maître pour les livres de lecture qu'il a publiés. Il aurait indiqué *a) la marche à suivre dans la lecture et les exercices qui s'y rattachent ; b) les exercices de grammaire et d'orthographe que l'on peut et doit faire sur les morceaux de lecture ; c) les exercices de composition et de rédaction que l'on peut en tirer*.

Personne mieux que M. Jeanneret n'était autorisé et compétent pour nous donner ces directions et pour nous exposer ces procédés que l'école allemande pratique avec tant de fruit et que l'instituteur français ignore encore.

Un ancien maître d'école.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

Pendant que Trotzendorf s'efforçait d'éveiller l'intérêt en faveur des écoles, il y avait aussi à Strasbourg un homme qui ne lui cédait ni en intelligence, ni en renommée : c'était Jean Sturm. Il naquit le 1^{er} octobre 1507 à Schleiden sur l'Eifel, où son père était trésorier du comte de Manduscheid. Sturm eut le bonheur d'être élevé avec les jeunes comtes ; il vint ensuite chez les Jérômeites de Liège et étudia enfin à Louvain et à Paris. En 1538, le maire de Strasbourg, Jacob Sturm, lui confia le rectorat du gymnase. Partisan de la doctrine de Calvin, Sturm se mêla à des disputes théologiques, ce qui lui attira la perte de sa charge. Il mourut le 3 mars 1589, après avoir institué plusieurs nouvelles

écoles, entre autres celles de Trarbach sur la Moselle et de Hornbach près de Zweibrücken. Il jouissait d'une telle réputation comme directeur d'écoles, qu'en 1578, son institut comptait plus de mille écoliers, parmi lesquels on distinguait 224 comtes, barons et autres nobles.

Jean Sturm avait pour l'antiquité classique la même passion que Trotzendorf. A ses yeux, le latin occupe le premier rang dans l'enseignement; il passe même avant la religion; les sciences techniques sont placées au dernier rang. L'usage de la langue allemande dans l'enseignement lui semblait une transgression grave aux lois de l'école. Il disait avec orgueil que lui et son institut faisaient revivre les meilleurs temps de Rome et d'Athènes.

A sept ans, les élèves pouvaient être admis à son école; il les obligeait dès le commencement à nommer en latin tous les objets matériels qui les entouraient. Cependant il ajoutait à cette nomenclature les explications nécessaires, convaincu de ce principe que l'intelligence de la chose doit précéder le mot. Il choisissait ses thèmes de composition par écrit dans les lectures et les leçons antérieures, de sorte que ces exercices servaient en même temps de reproduction et de répétition. Pour plier ses élèves à l'habitude d'écrire en latin et en grec, il les obligeait à tenir soigneusement chacun son journal. Ce journal devait mentionner leurs progrès, leurs observations, et consigner leurs impressions. Avant tout, Sturm exigeait comme condition indispensable du succès, l'unité d'action de la part des différents maîtres et voulait que leur enseignement fût basé sur la même méthode, et concourût au même but. Il faut reconnaître que, précisément à cause du peu de matières qu'on enseignait, les élèves obtenaient les plus brillants succès, dans l'étude des langues grecque et latine.

L'institut de Sturm, comprenant dix classes, était soumis à une discipline sévère, tempérée par une grande bonté. Le règlement en était presque claustral. A huit heures en hiver, à huit heures et demie en été, les portes du collège étaient fermées et les élèves allaient prendre leur repos sous la vigilance de surveillants.

§ 27. — LES JÉSUITES. SAINT CHARLES BORROMÉE

L'Ordre des Jésuites, fondé par saint Ignace de Loyola (né en 1481, mort en 1556) eut par le grand zèle et les succès de ses membres, une part active au développement de l'enseignement. Les Jésuites, ainsi que les humanistes, attachèrent une grande importance à l'étude des langues anciennes, surtout du latin. Leur but était de soutenir l'Eglise catholique et de lui faire reconquérir ce qu'elle avait perdu.

Connaissant les besoins de son temps, la Société de Jésus comprit qu'il fallait combattre les ennemis de l'Eglise avec les armes de la science, et lui former de nouveaux défenseurs par l'éducation et l'enseignement; elle poursuivit cette entreprise avec la plus

grande habileté et la plus vive ardeur. Des hommes tels que Sturm dont nous venons de parler et Bacon de Vérulam que nous ferons connaître plus tard, appréciaient l'activité de cet Ordre qui savait ainsi exciter celle de ses adversaires. Le zèle des Jésuites, disait le dernier, me remet en mémoire ces paroles d'Agésilas à Pharnabaze : « Puisque tu es excellent, j'aimerais que tu fusstes des nôtres. » Le premier et le plus ancien plan d'études des Jésuites date de l'an 1588. Il fut projeté et longtemps médité, par six Pères, et publié seulement en 1599. Sous le généralat du P. Roothaan, on publia un nouveau plan d'enseignement plus en rapport avec les exigences du temps, mais qui s'accordait cependant avec le premier. Chaque Institut comprenait deux divisions principales, une division inférieure pour l'enseignement élémentaire et une autre supérieure où l'on enseignait les hautes sciences. La division inférieure correspondait à nos gymnases ; elle était subdivisée en cinq classes où l'on enseignait la grammaire avec la syntaxe et la rhétorique. Le but de ces études était d'exercer les élèves dans la poétique et la rhétorique et de leur faire acquérir la facilité d'élocution. Cet enseignement était résumé dans cette devise : « Lisez, écrivez, parlez. » La division supérieure commençait par les études philosophiques basées sur les écrits d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin (1226-1274). On y enseignait aussi les mathématiques et la physique. Ce n'est qu'après trois ans d'études que les élèves les mieux doués pouvaient passer dans le cours de théologie qui durait en moyenne quatre années. Pendant ce temps, on étudiait l'hébreu et la théologie dogmatique et morale. C'est aussi dans ce cours que l'on formait les futurs maîtres. Quant à la religion, le plan d'études imposait au maître le devoir de l'enseigner aux enfants de telle sorte que les progrès soient aussi sensibles dans cette science que dans les autres.

Cependant on accordait un temps assez limité à l'enseignement de la religion. Le plan ne porte même qu'une heure par semaine, à laquelle il ajoute une demi-heure d'explications de l'Evangile. Les Jésuites considéraient la religion comme essentielle pour la formation du jeune homme à la vie pratique. C'est pourquoi on prescrivait des exercices religieux et l'assistance régulière à l'office divin. Avant tout on attachait une grande importance à l'exemple des maîtres : ils devaient préserver la jeunesse de tout scandale et prier pour elle. Le plan d'études leur apprenait à former les élèves et à être pour eux un parfait modèle. Les mœurs des maîtres passent dans la conduite des élèves comme les traits des parents se reflètent sur le visage des enfants ; et comme l'élève jeune encore est très impressionnable et que son jugement n'est pas encore formé, l'éducateur doit s'abstenir de beaucoup de choses qui ne sont pas mauvaises en soi, mais qui pourraient être mal interprétées.

Un moyen efficace employé par les Jésuites pour réussir dans l'éducation était l'émulation. Ainsi que Sturm et Trotzendorf, ils avaient des offices et des places d'honneur pour les meilleurs

élèves, des distributions de prix, ainsi que des représentations pour exciter le zèle de la jeunesse. Pour fortifier le corps et conserver la santé, on prescrivait des exercices gymnastiques, ainsi que des jeux de billes. Les salles de classes étaient spacieuses, ce qui contrastait avantageusement avec les chambres obscures, vraies prisons, dans lesquelles on avait instruit jusqu'alors la jeunesse.

D'abord on demandait aux maîtres de bien étudier leurs élèves ; il ne suffisait pas pour cela de les juger d'après leur physionomie et leur tempérament, mais il fallait connaître aussi l'esprit et le cœur de leurs parents. Toute la vie des élèves, depuis le matin jusqu'au soir, était réglée et soumise à une surveillance constante ; cependant on satisfaisait aux besoins de la jeunesse en lui accordant des heures de récréation, en évitant dans le traitement la partialité et une sévérité outrée.

Pour favoriser l'attachement réciproque des maîtres et des élèves, les Jésuites plaçaient dans les trois premières classes inférieures un seul maître qui suivait ses élèves à chaque promotion. Ce système permettait d'étudier intimement le caractère de chaque écolier.

Les châtiments corporels étaient considérés comme moyens extrêmes de discipline ; aussi n'était-ce pas le professeur, mais un correcteur ou bedeau qui se servait de la verge.

On tenait pour principe que chacun devait être puni selon la gravité de sa faute, et que si un simple avertissement ponvait remédier au mal, on ne devait pas avoir recours à d'autres moyens. Le *plan* exige qu'on agisse toujours d'après les règles de la charité, de sorte que l'élève n'ait jamais à craindre d'avoir perdu la bienveillance ni l'estime du maître et qu'il ne désespère pas de se corriger. Si le châtiment ne se fait pas dans ces conditions, l'élève perd courage, ne rougit pas de sa faute et ne tente aucun effort pour rentrer dans le devoir.

Comme nous l'avons dit plus haut, les Jésuites aimaient la langue latine et en faisaient la branche principale. Sous le nom de « Erudition », ils accordaient cependant une place à l'histoire, à la géographie et aux sciences naturelles ; la lecture des anciens auteurs romains et grecs servait de sujet à l'enseignement de ces branches. Quant à l'éducation des jeunes filles, les Jésuites ne s'en occupèrent pas plus que Trotzendorf et Sturm ; ils n'eurent pas l'idée d'une vraie école populaire ; la jeunesse des écoles moyennes et supérieures fut surtout l'objet de leur sollicitude.

Le Jésuite Pierre Canisius montra son zèle pour l'instruction du peuple en composant son catéchisme. Né à Nimègue en 1521, il entra en 1543 dans la Compagnie de Jésus ; il enseigna quelque temps à Cologne et à Worms, puis fut appelé au Concile de Trente par l'évêque d'Augsbourg. En 1549, Canisius fut professeur de théologie dogmatique au collège d'Ingolstadt et plus tard il y fut recteur. L'empereur Ferdinand I^r appela cet homme, déjà célèbre, à Vienne en qualité de professeur et de prédicateur de la cour, et

ce fut alors qu'il rédigea son grand et son petit catéchisme. La première édition du premier ouvrage parut en 1554 et celle du second en 1556. Canisius mourut au Collège des Jésuites à Fribourg en Suisse, le 21 décembre 1597 en prononçant ces paroles : « Je désire mourir pour être avec Jésus-Christ. » Son catéchisme fut introduit dans tous les pays : en Allemagne, il fut réimprimé quatre cents fois. Observons en passant que le Concile de Trente s'est occupé aussi de l'éducation : on fit aux ecclésiastiques une obligation sérieuse de se vouer à l'enseignement de la jeunesse ; on prescrivit surtout aux curés de bien instruire des vérités du salut et de surveiller attentivement les écoles. Quant aux évêques, on leur recommanda l'institution des séminaires pour la formation des jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique.

(*A suivre.*)

LE BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1884

EUROPE. — La *chasse aux colonies*, plus ardente encore que l'an dernier ; les guerres qui en sont les conséquences, en Chine, au Tonkin, à Madagascar, au Maroc, au Soudan ; les annexions françaises, espagnoles, anglaises et même allemandes ; les Conférences de Berlin et de Washington, enfin l'annexion du Brunswick à la Prusse et l'adoption du méridien initial unique, tels sont les principaux faits à porter au compte de l'année défunte 1884.

La chasse aux colonies est encore la principale caractéristique de cette année ; elle s'est augmentée de toute l'apréte que sait mettre le prince de Bismarck dans ses projets. Dieu veuille qu'elle continue à se produire sans dégénérer en une guerre entre les chasseurs eux-mêmes, je veux dire entre les nations européennes qui sont les plus ardentes à ce jeu dangereux !

Ce que c'est que les biens de ce monde ! On n'en jouit qu'en souffrant mille peines pour les acquérir ou pour les conserver.

Voyez la vieille Angleterre : elle a un patrimoine colossal, incomparable jusqu'ici, et elle s'épuise en efforts pour le maintenir contre les convoitises de l'Allemagne et de la Russie.

La France se souvient de son empire colonial du siècle dernier, et, trouvant enfin de bonnes occasions d'en refaire un autre, elle en use largement, mais non sans peine, car ses soucis croissent naturellement avec ses extensions coloniales.

L'Allemagne, désireuse, elle aussi, d'avoir sa part sous le soleil tropical, furette partout, se glisse entre les possessions des autres, au risque de mécontenter tout le monde.

En Europe même, la Prusse s'est agrandie du *duc'hé de Brunswick*, dont la dynastie directe venait de s'éteindre : elle n'a pas voulu reconnaître les droits du duc de Cumberland, désigné comme héritier de la couronne de Brunswick.

Signalons en outre la Conférence internationale convoquée à Berlin par l'initiative du prince de Bismarck, et dont l'objet est non seulement de régler les affaires du Congo, mais encore d'arriver à une entente sur les formalités à remplir par une puissance lorsqu'elle a le dessein de s'annexer un territoire non encore occupé par une nation européenne.